

Nantes, le 8 juillet 2026

Madame, Monsieur,

Vous vous êtes inscrit(e) pour l'année scolaire 2026-2027 dans notre établissement. Vous trouverez ci-après les informations concernant la prochaine rentrée scolaire.

RENTREE AU CAMPUS

Accueil selon le planning ci-dessous :

- Pour les étudiants des classes de 1^{ère} année et 2^{ème} année de BTS « statut scolaire » :
MARDI 01 SEPTEMBRE 2026

FORMATIONS Statut scolaire	Horaire	Salles	FORMATIONS Statut scolaire	Horaire	Salles
1 BTS CG	10H30	A03	2 BTS CG	10H30	A02
1 BTS SAM	10H30	A108	2 BTS SAM	10H30	D12
1 BTS SP3S	10H30	A105	2 BTS SP3S	10H30	A109
1 BTS ESF1	13H30	A206	2 BTS ESF1	10H30	A207
1 BTS ESF2		A207	2 BTS ESF2		A208
1 BTS BIO1	13H30	A205	2 BTS BIO1	14H30	A205
1 BTS BIO2			2 BTS BIO2		
			CESF1 et CESF2	10h30	A203/A204

- Pour les apprentis/alternants et formation continue:
MARDI 01 septembre 2026 à 8h25 en A205
- Pour les alternants en licence Gestion des Organisations
LUNDI 14 septembre 2026 à 9h

Les cours débuteront le Mardi 1er septembre pour l'ensemble des étudiants (statut scolaire et alternant)

L'accès au campus s'effectue au numéro 16 rue de Talensac via un badge remis en début d'année. Une caution de 10 euros est demandée à chaque étudiant à la remise du badge.

COMPTABILITE

Début octobre, vous recevrez une facture annuelle de vos contributions.

Vous y retrouverez les modalités de paiement initialement choisies dans le document financier remis lors de l'inscription.

Il n'y aura pas d'envoi de factures papier. Elles seront consultables et téléchargeables sur le site / appli EcoleDirecte : www.ecoledirecte.com.

Sur ce site, vous pourrez également suivre l'état de votre compte tout au long de l'année et procéder à des règlements par Carte Bancaire.

L'identifiant et le mot de passe vous seront communiqués début septembre.

Les réductions

Les familles ayant plusieurs enfants scolarisés au lycée Talensac :

- 10 % sur la contribution familiale du 2^{ème} enfant,
- 20 % sur la contribution familiale du 3^{ème} enfant.

Les bourses et aides au logement

Nous vous invitons à vous connecter sur le site www.crous-nantes.fr, onglet « aide financière » si cela n'a pas déjà été fait. Vous pourrez y télécharger la brochure récapitulative des aides et y constituer votre dossier social étudiant. Vous nous remettrez la modification conditionnelle de bourses à la rentrée.

Pour toutes difficultés financières que vous pourriez rencontrer dans l'année, le service Comptabilité est à votre disposition, pour convenir d'un rendez-vous.

ASSURANCE SCOLAIRE

L'établissement a opté pour une formule de groupe de l'assureur : Mutuelle St Christophe.

L'étudiant est assuré du jour de la rentrée 2026 à la veille du jour de la rentrée 2027.

Pour plus d'informations sur l'assurance scolaire, connectez-vous sur l'espace parents du site

www.saint-christophe-assurances.fr – rentrée scolaire 2026/2027- les garanties – entrer le code postal : 44000- choisir l'établissement : Talensac.

SERVICE PSYCHOLOGIE

Une psychologue est présente selon un planning fourni en début d'année. La prise de rendez-vous se fait auprès de la Coordinatrice vie étudiante.

Un courrier d'informations « permanences psychologiques DDEC » est présent sur le site internet du Campus Talensac.

RESTAURATION

La Cafétéria du Campus ouvre le 1^{er} septembre. Elle propose une offre variée et complète de snacking, affichée dans EcoleDirecte.

Il est possible de commander les formules, le matin avant 8h25, par CLICK & COLLECT, dans EcoleDirecte.

Le paiement du CLICK & COLLECT se fait exclusivement par le « porte-monnaie » restauration qui se trouve sur la « carte de passage » et doit être alimenté au préalable via EcoleDirecte. La « carte de passage » sera remise à chaque étudiant le jour de la rentrée. En cas de perte, son remplacement sera facturé 10€.

Les achats classiques (hors CLICK & COLLECT) peuvent également être payés par Carte Bancaire.

Pour pouvoir utiliser le porte-monnaie à la Cafétéria le jour de la rentrée, il convient de l'avoir alimenté au plus tard le 31 août 2026.

Les étudiants ont également accès libre au Self : Repas réservé la veille avant minuit sur EcoleDirecte : 8,00 €. Repas non réservé : 8,00 €.

ORDINATEUR

Il est demandé à chaque étudiant d'être équipé d'un PC portable.

STAGES

Dans le cadre de vos études, vous êtes amenés à partir en formation en structures ou entreprises. Vous trouverez ci-dessous les différentes dates de stage.

CLASSES		DATES
BTS SAM	1 ^{ère} année	Du 10 mai au 25 juin 2027
	2 ^{ème} année	Du 23 novembre au 18 décembre 2026 et du 4 au 22 janvier 2027
BTS BIO	1 ^{ère} année	Du 10 mai au 2 juillet 2027
	2 ^{ème} année	Du 23 novembre au 18 décembre 2026 et du 4 au 29 janvier 2027
BTS SP3S	1 ^{ère} année	Du 10 mai au 25 juin 2027
	2 ^{ème} année	Du 07 au 18 décembre 2026 et du 4 janvier au 22 janvier 2027
BTS CG	1 ^{ère} année	Du 10 mai au 25 juin 2027
	2 ^{ème} année	Du 23 novembre au 18 décembre 2026
BTS ESF	1 ^{ère} année	Du 10 mai au 25 juin 2027
	2 ^{ème} année	Du 11 janvier au 26 février 2027
DE CESF	/	Première période = du 5 au 31 octobre 2026 et du 9 novembre au 5 décembre 2026 Deuxième période = du 1er février au 6 mars 2027 et du 15 mars au 3 avril 2027

LES DATES A RETENIR

- **Mercredi 03 septembre 2026 après midi** : Photos individuelles des classes de BTS & DECESF (les photos individuelles permettront la réalisation des cartes étudiantes remises fin septembre)
- **Samedi 21 novembre 2026** : Ambassadeurs au Salon de l'Etudiant à Nantes
- **Samedi 05 décembre 2026 et samedi 13 février 2027** : Journée Portes Ouvertes du Pôle Supérieur de 9h00 à 13h00

REGLEMENT BTS & DE : Le règlement BTS & DE est disponible sur le site internet.

BESOINS MATERIELS :

- **BTS BiotechRP** : 2 blouses en coton manches longues
- **BTS ESF** : 1 blouse en coton, 1 torchon main et 1 torchon vaisselle, 1 agenda papier, 1 calculatrice (type collège)
- **BTS SP3S, BTS SAM et DE CESF** : 1 calculatrice (type collège)

Merci de les apporter dès le 1er septembre 2026.

La liste des ouvrages (BTS CG, BTS SAM, BTS BiotechRP et licence Gestion des Organisations) est à consulter sur le site internet.

RECAPITULATIF DES DOCUMENTS A RETOURNER A L'ETABLISSEMENT	
Pour la rentrée	☐ notification d'attribution conditionnelle des bourses CROUS ☐ Relevé de notes du BAC pour les candidats à la session 2026 si celui-ci n'a pas été remis auparavant. (Merci de noter votre section sur le document) ☐ Une caution de 10 euros à la remise du badge d'entrée

DES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SONT DISPONIBLES SUR LE SITE INTERNET DANS LA RUBRIQUE INFOS PRATIQUES. Lien : <https://www.talensac.com/etudiants/informations/>